



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 13 novembre 1997 — N° 133

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

13 novembre 1997

13 novembre 1997

Le jeudi 13 novembre 1997

N° 133

La séance est ouverte à 10 h 03.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Dionne-Marsolais, ministre déléguée au Revenu, propose que le principe du projet de loi n° 164, Loi modifiant la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 164 est adopté.

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 164 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

Mme Dionne-Marsolais, ministre déléguée au Revenu, propose que le principe du projet de loi n° 165, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur le ministère du Revenu, la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires et la Loi sur le régime de rentes du Québec, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 165 est adopté.

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 165 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

13 novembre 1997

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Brassard, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 159, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports afin d'instituer le Fonds de gestion de l'équipement roulant, soit maintenant adopté.

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le débat est ajourné.

À 11 h 56, M. le Président suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

M. le Président rend la directive suivante par suite d'une demande que lui a adressée, le jeudi 6 novembre 1997, le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, par laquelle il désire savoir si le privilège de la liberté de parole permet à un député, lors d'une intervention à l'Assemblée, de divulguer des renseignements personnels nominatifs, et ce, quelle que soit la forme que peut prendre cette divulgation — discours, citation d'un document, dépôt d'un document ou exhibition d'un document.

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE

Le privilège de la liberté de parole est à la fois le plus incontesté et le plus fondamental des droits des députés, tant dans l'enceinte de l'Assemblée qu'en commission parlementaire. Ce privilège constitutionnel couvre non seulement les paroles prononcées par un député, mais également tout autre acte accompli dans l'exercice de ses fonctions parlementaires, y compris le dépôt de documents. Bien

13 novembre 1997

qu'il soit important, ce privilège est notamment limité par les règles du débat parlementaire.

Il n'y a aucune règle de droit parlementaire qui porte directement sur le respect de la vie privée. Le droit au respect de la vie privée est certes un droit fondamental protégé par la *Charte des droits et libertés de la personne* et par différentes autres lois. Ces lois ne peuvent toutefois avoir préséance sur le privilège constitutionnel de la liberté de parole. Quoiqu'il en soit, le Président n'est pas habilité à interpréter les lois, sous réserve de celles qui contiennent des règles de procédure parlementaire.

Même si sur le plan juridique les députés jouissent d'une immunité considérable dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires, le Président exprime formellement le souhait que tout député, lorsqu'il prononce une parole, dépose un document ou accomplit un acte dans le cadre des délibérations parlementaires, se soucie des droits fondamentaux des individus.

Présentation de projets de loi

M. Landry, ministre d'État de l'Économie et des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 169 Loi modifiant la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

La motion est adoptée.

n° 167 Loi modifiant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit.

La motion est adoptée.

Mme Marois, ministre de l'Éducation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 180 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et diverses dispositions législatives.

La motion est adoptée.

M. Chevrette, ministre responsable du Développement des régions, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 171 Loi sur le ministère des Régions.

13 novembre 1997

La motion est adoptée.

M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 154 Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé publique.

La motion est adoptée.

n° 176 Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

La motion est adoptée.

M. Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 178 Loi sur l'abolition de certains organismes.

La motion est adoptée.

M. Trudel, ministre des Affaires municipales, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 175 Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 162 en annexe)

13 novembre 1997

Pour: **60** Contre: **33** Abstention: **0**

M. Bélanger, ministre de la Sécurité publique, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 177Loi modifiant la Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès.

La motion est adoptée.

M. Rioux, ministre du Travail, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 172Loi modifiant de nouveau la Loi sur les normes du travail.

La motion est adoptée.

M. Jolivet, leader du gouvernement, au nom de Mme Papineau (Prévost), propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 197Loi sur l'Agence de développement du Centre de villégiature de Mont-Tremblant.

La motion est adoptée.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 256Loi concernant la Ville de Blainville — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et peut être adopté avant le 21 décembre 1997.

(Dépôt n° 1244-971113)

Mme Signori (Blainville) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 256, Loi concernant la Ville de Blainville.

13 novembre 1997

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 256 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 260 Loi concernant la Ville d'Otterburn Park — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et être adopté avant le 21 décembre 1997.

(Dépôt n° 1245-971113)

M. Paquin (Saint-Jean) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 260, Loi concernant la Ville d'Otterburn Park.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 260 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 262 Loi concernant la Ville de Montréal-Est — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée mais ne peut être adopté avant le 21 décembre 1997 sans le consentement unanime pour déroger à l'article 35 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 1246-971113)

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 262, Loi concernant la Ville de Montréal-Est.

La motion est adoptée.

13 novembre 1997

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 262 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 264 Loi concernant la Municipalité de Saint-Lin — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée mais ne peut être adopté avant le 21 décembre 1997 sans le consentement unanime pour déroger à l'article 35 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 1247-971113)

M. Brien (Rousseau) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 264, Loi concernant la Municipalité de Saint-Lin.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 264 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 259 Loi concernant la Fondation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et être adopté avant le 21 décembre 1997.

(Dépôt n° 1248-971113)

M. Chagnon (Westmount—Saint-Louis) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 259, Loi concernant la Fondation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 259 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission des finances publiques et le ministre d'État de l'Économie et des Finances sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

13 novembre 1997

Dépôts de documents

M. Landry, ministre d'État de l'Économie et des Finances, dépose :

Le rapport sur la mise en oeuvre de la *Loi sur les caisses d'épargne et de crédit*, novembre 1997.
(Dépôt n° 1249-971113)

Le rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.
(Dépôt n° 1250-971113)

M. Chevette, ministre d'État des Ressources naturelles, dépose :

Le rapport annuel de la Société des établissements de plein air du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 1997.
(Dépôt n° 1251-971113)

M. Bégin, ministre de l'Environnement et de la Faune, dépose :

Le rapport annuel du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.
(Dépôt n° 1252-971113)

Dépôt de pétitions

M. le Président rend la directive suivante en réponse à la question qui lui a été posée, le 11 novembre 1997, par le député de Marquette.

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE

Une pétition doit d'abord avoir été remise au bureau du Secrétaire général pour qu'un député puisse la transmettre à l'Assemblée. Par ailleurs, un député en possession d'une photocopie d'une pétition ne peut pas la transmettre à l'Assemblée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, sont déposés deux extraits de pétition concernant la réforme de la *Loi sur l'instruction publique* :

13 novembre 1997

—l'extrait d'une pétition signée par 576 membres du Syndicat des enseignantes et enseignants de Le Royer, par Mme Léger (Pointe-aux-Trembles).

(Dépôt n° 1253-971113)

—l'extrait d'une pétition signée par 212 enseignantes et enseignants du comté de Marquette, par M. Ouimet (Marquette).

(Dépôt n° 1254-971113)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 et 63 du Règlement, M. Paquin (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 243 citoyens et citoyennes du comté de Saint-Jean, concernant la réforme de l'aide sociale.

(Dépôt n° 1255-971113)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Paquin (Saint-Jean) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande instamment au gouvernement fédéral de régler rapidement, pour des raisons humanitaires, le dossier du fonds de pension des employé(e)s retraité(e)s de la Singer, compte-tenu que l'âge moyen des personnes concernées est de 82 ans, et qu'elle en appelle à la compassion du ministre canadien des Ressources humaines.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

13 novembre 1997

M. Jolivet, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture, afin de poursuivre ses consultations particulières sur le rapport du comité sur le développement d'une très grande bibliothèque intitulé « Une grande bibliothèque pour le Québec »;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 164, Loi modifiant la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires.

M. le Président donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira afin d'examiner les engagements financiers du ministère de l'Environnement et de la Faune contenus dans les listes des mois de janvier 1996 à mars 1997 et ceux du ministère des Relations avec les citoyens contenus dans les listes des mois de janvier 1995 à mars 1997.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le Président informe l'Assemblée que, le vendredi 21 novembre 1997, M. Dumont (Rivière-du-Loup) s'adressera à M. Chevrette, ministre responsable de la Réforme électorale et parlementaire, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La réforme électorale au Québec ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, propose que le principe du projet de loi n° 162, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 162 est adopté.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi n° 162 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

13 novembre 1997

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Brassard, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 159, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports afin d'instituer le Fonds de gestion de l'équipement roulant, soit maintenant adopté

À 17 h 58, le débat sur la motion de M. Brassard est ajourné. M. Brouillet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 18 novembre 1997, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Trudel, ministre des Affaires municipales, proposant que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 175, Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal :

(Vote n° 162)

POUR - 60

Barbeau	Beaumier	Bertrand	Brassard
Baril	Bégin	(<i>Portneuf</i>)	Brien
(<i>Arthabaska</i>)	Bélanger	Blais	Caron
Baril	(<i>Anjou</i>)	Boisclair	Carrier-Perreault
(<i>Berthier</i>)	Bertrand	Boucher	Charest
Beaudoin	(<i>Charlevoix</i>)	Boulerice	Chevrette

13 novembre 1997

Cliche	Gendron	Marois
Côté	Harel	Ménard
Désilets	Jolivet	Morin
Deslières	Julien	(<i>Dubuc</i>)
Dion	Jutras	Morin
Dionne-Marsolais	Lachance	(<i>Nicolet-Yamaska</i>)
Duguay	Landry	Paquin
Facal	(<i>Bonaventure</i>)	Paré
Filion	Landry	Payne
Gagnon	(<i>Verchères</i>)	Rioux
Gaulin	Laprise	Rivard
	Laurin	Robert
	Léger	Rochon
	Lelièvre	Saint-André
	Léonard	Signori
	Létourneau	Trudel
	Malavoy	Vermette

CONTRE - 33

Bélanger	Copeman	Frulla	Lamquin-Ethier
(<i>Mégantic-Compton</i>)	Cusano	Gagnon-Tremblay	Laporte
Benoit	Delisle	Gautrin	Leblanc
Bordeleau	Dumont	Gobé	Lefebvre
Brodeur	Farrah	Houda-Pepin	Loiselle
Chalifoux	Fournier	Kelley	Maciocia

13 novembre 1997

MacMillan
Middlemiss
Ouimet

Paradis
Parent
Poulin

Sirros
Vaive

Vallières
Williams

ABSTENTION - 0